COMMUNIQUÉS OFFICIELS

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE DU SERVICE DE SANTÉ EN 1941

La Préfecture communique :

Le 4 Juin 1941, il a été décidé qu'en 1941, le Concours d'Admission à l'emploi d'Elèves de l'Ecole du Service de Santé sera organisé seulement en zone libre.

Le nombre des places mises au concours est fixé, en principe à 20.

Le concours est ouvert aux seules catégories suivantes :

Section de Médecine (Troupes métropolitaines).

Candidats titulaires du certificat d'études physiques, chimiques et biologiques, de quatre ou huit inscriptions de médecine.

Le programme des épreuves du concours est le même que celui fixé pour le concours de 1939.

Les épreuves écrites seront subies les 26 et 27 Août 1941 à Alger, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse.

Les épreuves orales seront organisées à partir du 25 Septembre 1941, à Lyon et à Marseille.

Le registre d'inscription sera ouvert du 5 au 30 Juillet 1941, à Royat (Puy-de-Dôme). Les dossiers de demande d'inscription devront être adressés en ce qui concerne la zone occupée avant le 20 Juillet au :

Service Central de liquidation des Réquisitions et des Marchés
Echelon Santé
16, rue Saint-Dominique, Paris.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Préfecture du Nord (1re Division, 3e Bureau).

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE TECHNIQUE DES MINES DE DOUAI

La Préfecture communique :

Les candidats désirant prendre part au Concours d'Admission à l'Ecole Technique des Mines de Douai pour l'année 1941, doivent se faire inscrire avant le 15 Août, à l'Ecole Technique des Mines, 21, rue Victor-Hugo, à Douai, et déposer à cet effet les pièces dont la liste est fournie par le Directeur de l'Ecole. (L'attention est, des maintenant, attirée par la nécessité de faire mentionner dans le certificat médical exigé à l'entrée à l'Ecole, les indications concernant l'acuité visuelle des candidats).

L'examen d'admissibilité étant supprimé en raison des circonstances, tous les candidats sont admis à se présenter au concours d'admission qui aura lieu fin Septembre, à l'Ecole, sur convocation individuelle.

La rentrée aura lieu immédiatement après l'examen.

Les élèves susceptibles d'être admis en 3e année d'études, qui désirent suivre les cours de la Section de Conducteurs de travaux miniers sont invités à le signaler à l'Ecole le plus tôt possible.

RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DES MACHINES A IMPRIMER

Le Préfet du Nord a arrêté ce qui suit :

Art. 1er. — Il est interdit à tous fabricants, marchands grossistes ou détaillants, de vendre sans autorisation délivrée par le Sous-Préfet ou le Préfet, toutes presses à imprimer (à presses à reporter ou presses à épreuves utilisant les caractères d'imprimerie, machines à imprimer et matériel d'imprimerie pouvant servir à la composition ou à la reproduction des circulaires, tracts ou papillons.

Art. 2. — Les vendeurs des dites presses ou machines devront porter sur un registre spécial, qui pourra être celui utilisé pour les appareils et papiers duplicateurs, les ventes qu'ils auront ainsi faites en indiquant les noms et adresses des acquéreurs, de la date de la vente, le numéro de l'appareil vendu ainsi que la dénomination de l'Autorité qui aura délivré l'autorisation.

Art. 3. — Les propriétaires ou détenteurs de presses en usage, doivent en faire la déclaration immédiatement et, en tous cas, avant le 20 Juin 1941, à la Mairie ou au Commissariat de leur résidence.

Art. 4. — Les appareils qui n'auront pas été déclarés dans le délai imparti par l'article précédent, seront confisqués.

Art. 5. — Les ressortissants de l'Armée allemande n'ont pas besoin pour l'achat, de l'autorisation prévue par l'article premier.

SANCTIONS PRISES A L'ENCONTRE DES DÉLINQUANTS A LA LÉGISLATION DES PRIX

La Préfecture du Nord communique :

« Le Comité départemental des prix, dans sa réunion du 20 juin 1941, a décidé le retrait des permis de circulation aux personnes qui ont fait l'objet de propositions de poursuites pour infractions à la réglementation des prix ou commerce clandestin.

» Le service intéressé informe du nom des délinquants, appliquera incessamment la mesure envisagée. »

Les recherches civiles de la Préfecture du Nord

QUI A VU CE GARÇONNET ?

Quittant la région d'Eupen en compagnie de ses parents pour se

Le jeune Willi WELZ (Ph. privée)

réfugier en territoire français, le jeune Willi Welz, de nationalité allemande, 6 ans, était blessé alors qu'il se trouvait dans un pré entre Givet et Maubeuge. Lors de son accident, le petit Welz qui ne parle que l'allemand, était vêtu d'un pull over bleu, d'un manteau bleu, pour-soutes, tait un passe montagne bleu garni d'un aviateur et était chaussé de souliers de même couleur.

CETTE FILLETTE EST INCONNUE

Le 20 mai 1940, était recueillie à Abbeville après un bombardement une fillette âgée de 2 ans environ, cheveux blonds bouclés, yeux noirs,

portant un vêtement en laine bleu pâle et une chemise marquée P... R... Cet enfant inconnue qui ne parle pas, ne semble pas comprendre le français.

QU'EST DEVENU CE SEPTUAGÉNAIRE ?

Vu pour la dernière fois le 13 mai 1940 alors qu'il se trouvait à Jenlain, M. Paul Dieu, 77 ans, taille 1 m. 75, environ, vêtu d'un pardessus noir, d'un pull over bleu avec fermeture éclair, d'un pantalon rayé, coiffé d'une casquette gris foncé, n'a plus donné de ses nouvelles. Lors de sa disparition M. Dieu qui était privé de l'usage de la parole ne possédait aucun papier d'identité.

ATTEINTE DE TROUBLES MENTAUX

Au mois de mai 1940 quittant l'établissement psychiatrique de Saint-Venant où elle était en traitement Mme Geminne Marie Gabrielle, femme Hennebelle n'a plus donné signe de vie. Lors de sa disparition, elle portait une robe tissu fond grenat, un manteau bleu marine, ainsi qu'une fourrure.

A LA RECHERCHE D'UNE HABITANTE DU HAUT-RHIN

Les personnes qui pourraient fournir tous renseignements utiles sur Mme Ernest Comte, évacuée de Thann (Haut-Rhin) en 1940, sur le Nord de la France, sont priées de vouloir bien écrire au Service des Recherches de la Préfecture du Nord, rue Jacquemars Gielée à Lille.

A QUI CES TROIS VALISES ?

Le 20 mai 1940 était déposé à Hocquelus par Feuquières (Somme) trois valises, une de taille moyenne de couleur marron, une moyenne également en havane, une très petite de couleur bleue, contenant différents objets, appartenant à des personnes descendant d'un train qui fut bombardé entre Abbeville et le Tréport. Les propriétaires de ces objets sont priés de vouloir bien écrire au Service des Recherches, Préfecture du Nord, en fournissant tous renseignements utiles relatifs au contenu des valises.

LE TATOUAGE AIDERA-T-IL A LE RETROUVER ?

Quittant sa famille le 16 mai 1940 pour évacuer en direction de la France, M. Cravillon Clément, de nationalité belge, 58 ans, taille 1 m. 60, cheveux gris, n'a plus donné signe de vie. M. Cravillon qui porte un tatouage sur le bras gauche représentant un soldat, était vêtu d'un costume gris noir à rayures.

* * *

Les personnes qui pourraient fournir tous renseignements utiles sur les intéressés sont priées d'écrire au Service des Recherches à la Préfecture du Nord, rue Jacquemars Gielée à Lille.

AUX FAMILLES BATELIÈRES

« Le Syndicat général de la batellerie nous communique :

« Le Syndicat général de la batellerie informe les familles batelières qu'il ne sera plus possible de transmettre des demandes de libération de bateliers prisonniers de guerre après le 10 juillet. Les familles sont donc invitées à adresser d'urgence au S. G. B. l'adresse exacte du prisonnier, son numéro et sa date de naissance.

» La correspondance doit être adressée au président du S. G. B. 19, rue Beaurepaire, Paris (10e). Joindre un timbre pour obtenir une réponse. »

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 73

HORIZONTALEMENT. — I. Qui reposent sur des événements incertains. — II. Qui a de l'audace (fem.). — III. Réservoirs sous terre pour recevoir les eaux pluviales. — IV. Indique un format. Sur la rose des vents. Certain. — V. Début d'empoisonnement. Relâche. — VI. Intelligences. — VII. Pourvues de. Venu parmi nous. — VIII. Ancien souverain. Fosse. — IX. Pronom. Dans les. Simple. — X. Astronome d'Alexandrie. Il fut le collaborateur de César pour la réforme du calendrier.

VERTICALEMENT. — 1. Conséquences fatales d'une mauvaise conduite. — 2. A une grande distance. Poissons qui abondent dans les rivières de l'Est. — 3. Obtint. Volcan de la Sicile. — 4. Instruments qui servent à déterminer la densité de l'air. — 5. Département. Négation. Avec lui on peut tout se permettre. — 6. Ciseaux de marbriers. — 7. Fin de participe. Matière inflammable et visqueuse. — 8. Habitants d'un pays d'Europe. Toile fine. — 9. Dans les. Phonétiquement : couche pigmentaire de l'iris. Mariage et réjouissances qui l'accompagnent. — 10. Qui dissimule ses sentiments (fém.)

SOLUTION N° 72

HORIZONTALEMENT. — I. Chiffonnier. — II. Oiseau ; ma. — III. Ne ; erratum. — IV. Ivoires. — V. Epi ; narval. — VI. Nu ; tartines. — VII. Société. — VIII. Pote ; ru. — IX. Aimé ; ou ; rit. — X. Commissaire. — XI. nes ; taupes.

VERTICALEMENT. — 1. Content ; ac. — 2. Hie ; pu ; pion. — 3. Ia ; mi ; Somme. — 4. Fée ; totems. — 5. Farinacé. — 6. Ourvari ; ost. — 7. Aorte ; usa. — 8. Nativité ; au. — 9. Uranc ; rip. — 10. Emmelé ; rire. — 11. Ra ;

LA VIE SPORTIVE

MARCHE

L'unification du sport de la marche en France

L'accord F.F.A. - U.F.M. en application

Nos lecteurs ont suivi depuis des années les différentes phases relatives aux accords qui devaient mettre fin à une situation tendue depuis 1925 et qui mettait aux prises la Fédération Française d'Athlétisme et l'Union Française de Marche.

Impartialement nous avons chaque fois inséré les communiqués qui nous étaient adressés par les deux groupements qui chacun en ce qui les concernait mettaient sur pied des épreuves importantes auxquelles manquaient les spécialistes retenus ce jour-là par leur Fédération.

Inutile de dire que le sport y perdait et les amateurs de la marche ne parvenaient pas toujours à comprendre la victoire de l'un ou l'autre.

Une nouvelle qui vient de nous parvenir et que nous donnons ci-dessous avec les modalités, vient mettre fin à cette situation et il faut nous réjouir que les parties en présence se sont mises d'accord grâce à l'intervention de M. le Commissaire Général à l'Education Physique et aux Sports.

Les bases de la fusion

1° La future Commission de Marche de la Fédération Française d'Athlétisme sera composée de 6 représentants de la F.F.A. et de 6 ex U.F.M.

2° Le président de la F.F.A. prendra la présidence de la Commission.

3° Cette Commission établira la liste des officiels techniques, des records, des calendriers et organisera techniquement les épreuves de marche.

4° La fusion sportive s'accomplira à dater du 1er juillet prochain, la Commission administrative de l'U.F.M. devra avoir liquidé ses travaux pour le 1er octobre 1941.

5° L'U.F.M. remettra à la F.F.A. la liste de ses licenciés actuels et l'état de ses clubs. La licence actuelle « U.F.A. » des athlètes exclusivement U.F.M. demeurera valable jusqu'au 1er octobre 1941. La cotisation 1941 payée à l'U.F.M. par ses clubs sera valable pour la F.F.A. jusqu'au 31 décembre 1941.

6° Cette partie a trait au passif de l'U.F.M. ainsi qu'à la subvention de fonctionnement à l'U.F.M. pour le premier trimestre 1941 pour lequels le nécessaire sera fait de part et d'autre avec le Commissariat Général.

Il y a une chose sur laquelle tous seront d'accord, c'est la présidence qui comme nous le disons par ailleurs, sera assurée par une personne autre que celles qui s'occupaient de la marche en France, car à notre avis il aurait été difficile de prendre l'un plutôt que l'autre et comme la vice-présidence leur sera sans doute accordée d'office, on peut être assuré que du beau travail sera effectué.

La situation dans notre région

Les événements de 1939-1940 ont eu une fâcheuse répercussion et, les nouvelles lois sportives mises en vigueur ne sont certes pas faites pour améliorer la situation.

En effet, un de nos meilleurs clubs le C.M. Cheminots d'Hellemmes, disparaît de la lutte, après 8 ans d'existence, de plus nous sommes toujours sans nouvelles des « as » de l'époque, notamment Laisné et Lyèvre. Alors ? il faudra réformer des cadres et trouver des jeunes, le travail sera certainement assez long et il sera nécessaire que chacun y mette du sien.

Un bruit qui n'est pas confirmé jusqu'à présent et qui nous vient des bords de la Deûle laisserait prévoir qu'un club s'occupant particulièrement de l'athlétisme mettrait sur pied une équipe de marche ; aussi, en souhaitant que la chose se fasse, espérons que les Hellemmois et autres viennent s'enrôler sous les couleurs « Sang et Or ».

Au point de vue fédéral, de quoi sera formée la Commission qui aura à charge de s'occuper de la marche ? Nous l'ignorons, souhaitons également que dans ce domaine comme ailleurs, des petits malentendus datant de pas mal de temps, disparaissent et que l'union soit concrétisée par de nouveaux résultats qui mettront à nouveau nos marcheurs en vedette.

R. DELCOURT.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE L'ACADÉMIE DE LILLE

Première manifestation du tennis dans notre région, ces épreuves ont remporté un grand succès qui fait honneur à la propagande et à l'organisation que l'O.S.S.U. a vigoureusement réalisées par l'intermédiaire de ses actifs dirigeants MM. Dhélin et Berthon. La Fédération Française de Lawn-Tennis apportait également à ces épreuves tout son appui en y déléguant M. J. Thellier de Poncheville, président du Comité du Nord, dont la compétence unanimement apprécié fut un des meilleurs gages de succès. Le chiffre des engagements qui s'élevait à 153 prouve la progression constante du tennis universitaire et scolaire.

Les finales ont eu lieu jeudi après-midi sur les courts de l'Iris Club de Lambersart, en présence de MM. Raymond Sergeant, délégué du haut-commissariat à l'Education générale et aux Sports ; Bertrand, adjoint au maire de Lille ; l'inspecteur d'Académie, représentant le Recteur ; le professeur Debeyre ; Stephen, représentant M. Berthel, inspecteur principal à l'Education physique ; Philippe Motte, président du N.L.T.C.L. et Blondeau, président du T.C.L. ; Grassin et Krestzchmar de l'Olympique Iris Club Lillois.

Le Lille Université Club, le Lycée Faidherbe et le Lycée de Roubaix sont les vainqueurs des divers tableaux dont voici les résultats :

Simples universitaires et scolaires : Bathiat (L.U.C.) bat Choteau (S.U.C.) par 6/2, 6/3.

Doubles universitaires et scolaires : Bathiat-Olivier (L.U.C.) battent Choteau-Cuvelier (S.U.C.) par 6/4, 7/9, 6/4.

Simple dames : Mlle Gaillet (L.R.) bat Mlle Ponthieu (L.U.C.) par 6/2, 1/6, 6/1

Simples cadets : Piat (L.F.) bat Desbonnets (L.F.) par 3/6, 11/9, 6/4.

Doubles cadets : Bailleul-Desbonnets (L.F.) battent Piat-Kretzchmar (L.F.) par 6/2, 1/6, 6/0.

Les finalistes de chaque tableau sont qualifiés pour disputer les épreuves du Championnat de France qui auront lieu à Paris en septembre.

JEU DE PAUME

LA FORMULE DU JEU DE BALLE UNIQUE

(Suite)

La livrée se fait à main basse ou à l'escoudée, après un dernier bond de la balle sur le tamis ; toute balle livrée bonne doit être reprise par l'adversaire de volée ou du premier bond, et renvoyée au-dessus de la ligne intermédiaire du camp adverse et vice versa dans les deux sens ; toute balle livrée non reprise par l'équipe au rechas donne « quinze » à l'équipe du livreur, même si la balle était sortie du jeu (décordante) entre la ligne des courtes et la ligne intermédiaire du côté rechas ; toute balle rechassée à terre et roulant dans la zone neutre, arrêtée avant qu'elle n'ait dépassé la ligne intermédiaire adverse est ut. « quinze » acquis pour l'équipe qui arrête la balle, enfin dès le départ de la balle de la main du livreur, les joueurs des deux équipes peuvent franchir la ligne des courtes. Tout le reste de la règle du jeu ne subit aucun changement et le jeu fermé sera toujours de règle.

Par l'exposé ci-dessus, il apparaîtra que la règle du jeu sera dépouillée de tout ce qu'elle avait de difficile pour le profane, dans sa compréhension, et que la tâche de l'arbitre sera bien plus aisée qu'avec la règle actuelle : plus de chasses et plus de mesurages donc pour les chasses, comme plus d'ennuis pour la livrée à l'escoudée, puisqu'elle sera devenue officielle alors qu'elle est interdite à la Pelote-Paume.

Une manche de dix jeux durera une heure, pause comprise. Un tournoi en trois manches, qu'il y ait deux, trois ou quatre équipes en lice, durera donc trois heures au maximum.

(A suivre).

BOXE

RITCHIE LEWIS BAT PETE SZABO ET DEVIENT CHAMPION DU MONDE

Le boxeur mexicain Ritchie Lewis a remporté le titre de champion du monde, catégorie poids plume, en battant par knock-out, à la cinquième reprise, le tenant du titre : Pete Szabo.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 6 juillet 1941. — Soleil : Lever à 5 h. 56 ; coucher à 21 h. 45.

Aujourd'hui : Ste Colombe. — Demain : Saint Elie.

IL Y A UN AN

6 juillet 1940. — En réponse à l'attaque d'Oran, les avions français vont bombarder Gibraltar. — **L'Allemagne autorise la flotte française à ne pas désarmer.**

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

DIMANCHE 6 JUILLET

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
8 h. 05 : Orchestre.
9 h. : Musique de Chambre.
9 h. 30 : Informations.
9 h. 45 : Disques.
11 h. : Chant, piano et violoncelle.
11 h. 30 : Rhapsodie.
13 h. : Informations.
13 h. 15 : Orchestre-Radio.
13 h. 30 : « Agence Pipite ».
13 h. 35 : Orchestre-Radio.
14 h. : Récital de flûte.
14 h. 25 : Disques.
14 h. 30 : Concert.
15 h. : « La Fille de Madame Angot ».
16 h. : Informations.
16 h. 15 : « La Fille de Madame Angot ».
18 h. : Radio-Jeunesse.
19 h. : Langue allemande.
19 h. 30 : Informations.
19 h. 45 : Voyage au Tyrol.
20 h. 15 : Orchestre-Radio.

JOURNAL de la BOURSE

Paraissant le Samedi à Paris
COTE COMPLÈTE (8 pages)
REVUE DU MARCHÉ DE PARIS
VALEURS D'ACTUALITÉ
COUPONS — TIRAGE
Service d'essai d'un mois contre 5 frs en timbres-poste
Abonnement d'un an..... 90 frs
Chèques Postaux 692-96. Paris
1, rue Caumartin, PARIS (9e)
10.046

BOURSE DE PARIS du 4 Juillet 1941

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
2 %	91 ..	90 70
3 % amort.	69 ..	69 60
4 % 1917	59 45	59 40
4 % 1918	98 95	98 90
5 % 1920	132 05	131 40
4 % 1925	108 50	108 30
4 ½ 1932 A	101 50	101 20
4 ½ 1932 B	100 ..	99 80
4 1/2 % 1937	200 35	199 50
5 % 1939	101 55	101 45
Caisse aut. 5 % 1938	117 60	117 60
Obl. Trésor 4 ½ 1933	1214 ..	1214 ..
— 4 % 1934	1098 ..	1104 ..
— 5 % 1936	1012 ..	1016 ..
Outill. Nat. 4 ½ 1932	1006 ..	1013 ..
P.T.T. 5 % 1928	508 ..	515 ..
— 4 ½ 1939	487 ..	499 ..
— 5 % 1934	1020 ..	1020 ..
— 5 % 1936	1039 ..	1044 ..
— 6 % 1938	1030 ..	1038 ..
Obl. Trésor 4 ½ 36 B.	135 ..	135 ..
Bons Trésor 4 ½ % 1933.	1099 ..	1100 ..
— 5 % 1934.	1087 ..	1045 ..
— 4 % 1934.	1060 ..	1060 ..
— 4 % 1935.	1042 ..	1042 ..
— Sept. 5 % 1937.	1031 ..	1038 ..
— Déc. 5 % 1937	1024 ..	1024 ..
— Fév. 5 ½ % 1938	1040 ..	1039 ..
Cais. aut. Tabacs	1004 ..	1003 ..
CRÉDITS NATIONAUX		
Cr. Nat 5 % 1919	506 ..	503 ..
— 1920	530 ..	526 ..
— Janvier 1923	498 ..	495 ..
— Juin 1923	498 ..	495 ..
— Janvier 1924	495 ..	495 ..
— 1934	1065 ..	1065 ..
— 1935	1020 ..	1025 ..
— 5 ½ % 1937	986 50	986 ..
— 1938	995 ..	995 ..
FONCIÈRES COMMUNALES		
Foncier 1883	328 ..	329 ..
— 1885	372 ..	368 ..
Com. 1891	337 ..	337 ..
— 1899	410 ..	401 ..
Foncier 1895	382 ..	381 ..
Com. 1899	385 ..	385 ..
Foncier 1903	390 ..	390 ..
Com. 1906	378 ..	378 ..

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
Foncier 1909	190 ..	186 ..
Com. 1912	179 ..	179 ..
Foncier 1913 3 ½	366 ..	360 ..
Foncier 1913 4 %	477 ..	467 ..
Empr. 1926	588 ..	592 ..
Com. 1927	515 ..	517 ..
Empr. 1929	1015 ..	1001 ..
Com. 1930 4 %	928 ..	928 ..
Foncier 1930 4 ½ %	908 ..	909 ..
Com. 1931	901 ..	905 ..
— 1931-32	923 ..	933 ..
— 1932	968 ..	960 ..
Empr. 1933	1000 ..	1001 ..
Empr. 1934	990 ..	1000 ..
Bons à lots 1867	102 ..	103 ..
— 1888	100 ..	..
Panama à lots	169 50	167 ..
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	13350 ..	13250 ..
Comptoir Escompte	1236 ..	1167 ..
Crédit Foncier France	4260 ..	4200 ..
— Lyonnais	2965 ..	2000 ..
— du Nord	453 ..	445 ..
Soc. Générale non lib.	1256 ..	1258 ..
Société Générale Lib.	1215 ..	1215 ..
Est	841 ..	821 ..
Lyon	1353 ..	1340 ..
Métropolitain	1240 ..	1215 ..
Midi	1108 ..	1101 ..
Nord	1326 ..	1307 ..
Nord-Est	.... ..	.... ..
Orléans	1349 ..	1310 ..
Ouest	900 ..	915 ..
Tramw. Lille-Rx-Tg	.... ..	.... ..
Eaux (Cie Générale)	3040 ..	3075 ..
Dist. Electricité	1360 ..	1355 ..
Générale Elect.	3660 ..	3660 ..
Elect. Gaz Nord	580 ..	580 ..
— Paris	1463 ..	1460 ..
— du Nord	825 ..	825 ..
Energie Industrielle	2695 ..	2700 ..
Nord Lumière	1368 ..	1382 ..
Thomson Houston	505 ..	500 ..
Union Electricité	920 ..	935 ..
Dollfuss Mieg Cap.	.... ..	.... ..
Cie Générale Ind. Text.	.... ..	1226 ..
Le Blan	.... ..	825 ..
Pérenchies	.... ..	1240 ..
Saint Frères	584 ..	600 ..
Gaz Nord-Est	1100 ..	1070 ..
Aciéries Longwy	461 ..	456 ..
— Micheville	1060 ..	1035 ..

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
— du Nord	481 ..	480 ..
— Sambre Meuse	690 ..	710 ..
Arbel	1270 ..	1280 ..
Chantiers de France	210 ..	220 ..
Const. Nord France	670 ..	650 ..
Citroën B	915 ..	910 ..
Fives-Lille	1300 ..	1280 ..
Ford	192 ..	.... ..
Forges Nord-Est	740 ..	760 ..
Jeumont Actions	678 ..	662 ..
— Parts	1310 ..	1300 ..
Franco-Belge M. Ch Fer	2610 ..	2630 ..
Hts Fourn. Pt-à-Mous.	3800 ..	3800 ..
Denain-Anzin	2420 ..	2420 ..
Louvroil-Montbard	852 ..	885 ..
Métaux	3600 ..	3600 ..
Peugeot	955 ..	965 ..
Schneider (Creusot)	2881 ..	2881 ..
Senelle-Maubeuge	964 ..	963 ..
Tréfilerie Havre	1265 ..	1158 ..
Bethune	1305 ..	1348 ..
Aniche	3150 ..	3050 ..
Anzin	1562 ..	1160 ..
Blanzy	2650 ..	2680 ..
Carvin	1600 ..	1140 ..
Courrières	453 ..	455 ..
Dourges	1160 ..	1113 ..
Escarpelle	7100 ..	6850 ..
Grand-Combe	2040 ..	2040 ..
Lens	575 ..	561 ..
Liévin	.... ..	.... ..
Marles	980 ..	940 ..
Ostricourt	2080 ..	2060 ..
Vicoigne	915 ..	916 ..
Mokta el Hadid	11900 ..	11930 ..
Nickel	1860 ..	1800 ..
Ouenza	4205 ..	4200 ..
Lille Bonnières Prior.	785 ..	.... ..
— — Ord.	365 ..	367 ..
Standard Pétroles	1132 ..	1120 ..
Gafsa	1635 ..	1700 ..
Air Liquide	2250 ..	2275 ..
Glaces Nord France	4090 ..	4090 ..
Kali Ste-Thérèse	.... ..	.... ..
Kuhlmann	1348 ..	1360 ..
Pechiney	3000 ..	3070 ..
Rhône Poulenc	2260 ..	2250 ..
Saint-Gobain	4943 ..	4900 ..
Ciments Français	5155 ..	5130 ..
— Origny	.... ..	.... ..
Pollet-Chausson	1038 ..	1048 ..
Caout. Indochine	1725 ..	1695 ..
Cultures Tropicales	368 ..	368 ..
Terres Rouges	1061 ..	1040 ..

870. — Lyon 6 %, 480 ; 5 %, — ; 3 % anc., 380 ; 3 % nouv., 373 ; 5 % 1921 A, 860. — Midi 6 %, 471 ; 5 %, 458 ; 3 % anc., 374 ; 3 % nouv., 376 ; 5 % 1921 A, 874. — Nord 6 %, 475 ; 5 %, 461 ; 3 % anc., 429 ; 3 % nouv., 409 ; 5 % 1921 A, 865. — Orléans 6 %, 458 ; 5 %, 440 ; 3 %, 390 ; 3 % 1884, 394 ; 5 % 1921 A, 876. — Ouest 3 % anc., 390 ; 3 % nouv., 402 ; 2 1/2 %, 373.

Emprunts Coloniaux. — Afrique Equatoriale 5 1/2 1937, 1.022 ; Afrique Occidentale 5 1/2 1937, 1.009 ; Annam-Tonkin 2 1/2 %, — ; Indo-Chine 3 % 1909, 410 ; Maroc 1914, 451 ; 6 % 1937, 1.039 ; Tunis 1892, 375 ; Algérie 1902, 432 ; Tunisie 1907, 373.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord 6 % 1921, 510 ; 6 % 1923, 508 ; 7 % 1926, 510 ; 7 % 1927, 510 ; octobre 4 % 1931, — ; 4 % 1931, 871 ; 5 1/2 % 1934, 972 ; 5 % 1935, 988 ; 5 1/2 % 1936, 1.026 ; 6 % 1936, 1.002.

BOURSE DE LILLE du Vendredi 4 Juillet 1941

ACTIONS

CHARBONNAGES. — Albi, 2.675 ; Aniche, 3.210 ; Anzin, off. 1.560 ; Béthune, 13.000 ; le 1/10, 1.325 ; Blanzy, 2.705 ; Bruay, 438 ; Bruay, coupure de 25, 430 ; Carvin, 1.630 ; Clarence, 233 ; Courrières, 459 ; Crespin, dem. 75 ; Dourges, off. 1.570 ; Escarpelle, off. 7.000 ; Lens, 556 ; Liévin, 495 ; Marles, 910 ; Ostricourt, 2.125 ; Thivencelles, 446.

BANQUES. — Crédit du Nord, 441.

EAUX. — TRANSPORTS. — Pierchon, dem. 412 ; E.L.R.T., 285.

ELECTRICITÉ. — Artésienne, 405 ; Béthunoise, 406 ; Boulonnaise, dem. 630 ; Electricité et Gaz Nord, 530 ; Electrique Nord, 770 ; Electrique Nord-Ouest, 749 ; Energie Nord-France, 530 ; Gaz d'Hersin, off. 590 ; Saint-Quentinoise, dem. 2.205 ; Secteur 3 Billy, off. 900 ; Union Houillère, 425.

MÉTALLURGIE. — Blanc-Misseron ord. 135 ; Aciéries de Longwy, 460 ; Aciéries du Nord, 467 ; Arbel, 1.320 ; Bleche, off. 600 ; Chantiers de France, 700 ; Call, 655 ; Delattre et Frouard, 745 ; Denain-Anzin, 2.350 ; Fer Maubeuge, dem. 3.020 ; Escaut capital, 2.180 ; Forges Nord-Est, 715 ; Marine et Homecourt, 961 ; Franco-Belge, 2.500 ; Senelle, off. 950.

TEXTILES. — Agache, 1.243 ; Comptoir Linier P., 171 ; F.F.F., 1.165 ; Le Blan, 945 ; Lyon ; Textiles, off. 4.400 ; Tiberghien, 412.

CIMENTS. — Ciments du Boulonnais, 1.100 ; Desvroise, dem. 4.120 ; La Loisne, 790 ; Tuileries de Beauvais, act. dem. 550 ; Tuileries de Beauvais, part dem. 250.

PRODUITS CHIMIQUES. — Danjou, off. 1.025 ; Auby, 402 ; Engrais de Roubaix, 245 ; Finalens, off. 980 ; Glaces et Verres, off. 4.150 ; H.G.D., 1.810 ; Kuhlmann, off. 1.335 ; Rhône Poulenc, 2.300 ; Usines de Libercourt (hier : 356 nul), 370 ; Pechiney, 3.120 ; Saint-Gobain, 4.995.

ALIMENTATION. — DIVERSES. — Brasserie Centrale, 285 ; Brasserie Moritz, dem. 100 ; Motte-Cordonnier, dem. 1.100 ; Nouvelles Epiceries, dem. 230 ; Fre du Doualais, 430 ; Lits et Sommiers, dem. 90.

OBLIGATIONS. — E.L.R.T., 951 ; Bonneterie de Tergnier 3 %, dem. 300 ; Chigot, dem. 830 ; Cotonnière de Fives 4 1/2 829 ; Fremaux, 901 ; Peignage de Tourcoing 5 1/2, 960 ; Desurmont 5 1/2 %, dem. 910 ; Wibaux-Florin, 325 ; Chicorées Supérieures, dem. 990 ; Banque Financière Maroc 5 1/2, 925 ; Eternit 5 1/2 940 ; Finalens 5 %, 950 ; Glaces et Verres 4 1/2, off. 960 ; Bruay 5 1/2, 1.016

NÉGOCIATION DE DROITS. — Saint-Sauveur, 290.

RÉVEIL AGRICOLE

Conseils aux jardiniers

PRÉPARONS, DÈS MAINTENANT, LES PROVISIONS DE L'HIVER

On pense à rentrer dans les caves les combustibles pour l'hiver. C'est sage mesure ! Au jardin aussi, la prévoyance est reine. Le moment est venu de préparer les racines destinées à être conservées en cave ou en silos pour la consommation hivernale et même au delà, pour la fameuse soudure !

Que faut-il prévoir ainsi, en dehors des pommes de terre ? Carottes, navets, choux-navets, mieux connus sous le nom de rutabagas, céleris-raves ; telles sont les espèces capitales, fondamentales de nos réserves.

Ajontons-y les racines de chicorée qui assureront la salade d'endives et de barbe de capucin à une époque où la terre gelée ne nous donnera rien de frais à consommer.

Les carottes qui ont été éclaircies la semaine dernière ont relevé la tête et profitent déjà amplement de la place qui leur est réservée ; nous pourrons certainement en récolter à la fin du mois ; mais pensons à plus tard.

Nous avons pour l'hiver un choix de très bonnes variétés de longue conservation et qui s'adaptent aux diverses natures des sols. C'est ainsi qu'en terre sableuse la « demi-longue de Vertou » fait merveille ; au contraire, en terre argileuse, c'est la « demi-longue de Chantenay » qui s'y comporte bien. Enfin, dans les terres pauvres, de mauvaise qualité, la « longue lisse de Meaux », dont la racine est obtuse, et la « longue de Saint-Valéry », pointue, toutes deux d'excellente qualité et de conservation très bonne.

Nous leur réserverons une place importante et les sèmerons en lignes espacées de 30 centimètres, car leur développement en feuilles est assez fort.

N'oublions pas d'ajouter quelques graines de radis national, qui est le radis s'accommodant le mieux de la sécheresse.

Nos repiquages

Les laitues, romaines et céleris, semés en pépinière fin mai, sont assez forts pour être mis en place. Ils ont, en effet, trois ou quatre feuilles, c'est la force qui convient pour une bonne reprise. Celle-ci sera encore facilitée si, quelques heures avant le repiquage, nous arrosons les plants : l'arrachage sera plus aisé et les radicelles se briseront moins.

L'emplacement réservé aux salades doit être préalablement bêché, crocheté et griffé, puis nivelé au rateau.

Le plant est soigneusement arraché et planté dans des rayons distants de 25 à 30 centimètres et profonds de 2 à 3 centimètres. Employons un plantoir non pointu et plantons sur le rang à 25-30 centimètres. Il est nécessaire de « *borner » l'extrémité de la racine, mais jamais le collet* ; il faut planter « flottant » pour ne pas comprimer les tissus du collet, partie très fragile chez les salades. On termine par un soigneux arrosage au goulot en évitant de déchausser les plantes. Remarquons l'utilité de ce sillon qui retient l'eau d'arrosage ; c'est un détail qui n'est pas négligeable.

Les céleris : ils sont exigeants sur la qualité du sol qui doit être riche surtout en azote et potasse. L'engrais de prédilection est sans conteste l'engrais humain à enfouir par un binchage quelques jours avant la plantation. A défaut, nous aurons recours à un sel de potasse (chlorure ou sulfate) qu'il faudra enfouir par un crochetage à la dose de 2 kilos l'are.

Le céleri veut aussi beaucoup de fraîcheur. La sécheresse se traduit, chez les variétés dites « à côtes », par une abondance de fibres ligneuses qui rendent les pétioles durs et parfois même inutilisables. Chez les variétés dites « raves », la racine dev